

Le 20 janvier 2022

Ouverture d'une filière Français-Breton à l'école Arc en ciel de Molac

Pour faire suite au projet d'ouverture de la filière bilingue à l'école Arc en ciel prévue à la rentrée de septembre 2022, nous vous informons sur le mécontentement des représentants des parents d'élèves vis-à-vis de la méthode employée pour la démarche mise en œuvre.

- Nous apprenons la presque concrétisation du projet dans la presse la semaine dernière sans être consultés en amont. Nous sommes sollicités par les autres parents d'élèves qui nous interrogent sur la démarche entreprise et en quoi cela consiste. Sauf que nous sommes sans réponse, puisque pas consultés donc pas au courant. Le projet est en cours depuis avril 2021, date à laquelle la mairie de Molac est sollicitée par l'Office Public de la Langue Bretonne. Le sujet est évoqué en Conseil d'école en juin 2021. Déjà, l'équipe enseignante au même titre que les représentants des parents d'élèves avaient fait part de leurs craintes et de leurs doutes sur le bienfondé d'un tel projet pour notre école. Il apparaît aussi que le sujet est à peine évoqué en Conseil Municipal.

Depuis juin, plus aucune nouvelle, le sujet n'est pas évoqué lors du premier Conseil d'école du mois de novembre 2021. Nous sommes en droit de nous poser la question de notre rôle de représentant d'élèves.

- Nous avons demandé à être reçus par Madame le Maire afin d'avoir quelques explications et précisions afin de répondre aux interrogations de l'ensemble des parents d'élèves.
- La rencontre a eu lieu en Mairie le mardi 18 janvier 2022 à 18 heures en présence de Madame Le Maire, madame de Francqueville, conseillère déléguée aux affaires scolaires, madame Coupannec, conseillère pédagogique de circonscription, monsieur Postic, chargé de développement de l'Office Public de la Langue Bretonne(OPLB) et de 4 représentants de parents d'élèves de l'école Arc en ciel.
- Nos craintes et interrogations quant aux conséquences logistiques, techniques et organisationnelles engendrées par la création d'une filière bilingue n'ont absolument pas été soulagées lors de cette rencontre.

En effet, le mot d'ordre de la Municipalité c'est « on s'adaptera ». Rien n'a été pensé, réfléchi, anticipé. L'espace disponible aujourd'hui pour l'accueil des enfants ne s'accommode pas avec une réorganisation complète du fonctionnement de l'école. Nous

risquons de passer, à terme, de 5 classes monolingues en place aujourd'hui à 4 ou 3 classes monolingues (à plus de 2 niveaux surchargées en termes d'effectifs) auxquelles s'ajouteront 2 classes bilingues. En effet, l'Education Nationale nous assure que 5 classes seront maintenues en fonction des effectifs sauf qu'il n'y a pas de place pour 5 classes monolingues et 2 classes bilingues. Même si cela reste à confirmer, les 5 classes monolingues seraient réduites à 4 voire moins pour pouvoir bénéficier d'un espace-classe propre. Actuellement, cette réorganisation est à prendre au conditionnel car elle dépend des ajustements de l'éducation nationale mais le risque est bien présent. Et nous nous appuyons sur ce qui s'est passé parfois ailleurs.

La municipalité nous assure vouloir le bien-être des enfants. Comment alors pouvoir assurer le bien-être des enfants et de leurs enseignantes quand il va falloir bricoler avec la salle de motricité, de sieste, peut-être un préfabriqué ?

Nous pointons aussi la situation des enfants déjà en difficulté qui n'en seront que plus fragilisés dans des classes surchargées. Nous ne doutons absolument pas des compétences des enseignantes bien au contraire mais leur travail ne sera pas facilité. Nos craintes sont élargies aux ATSEM aussi. L'une d'elle sera placée pour la classe bilingue maternelle au détriment de la classe des grandes sections monolingues comme c'est le cas aujourd'hui. Alors que c'est une chance énorme d'avoir une ATSEM pour les grandes sections. Bien évidemment et c'est compréhensible, il n'y aura pas de création de poste d'ATSEM (à la charge de la Commune). Mais si le besoin existait, la commune trouverait à placer un personnel sans les qualifications nécessaires pour assurer le nombre. Ce qui n'est pas très rassurant, pour nous parents.

- Nous avons appris qu'il n'y avait pas de subventions allouées pour prendre en charge la création de la filière bilingue. C'est à la commune d'assumer le coût de la réorganisation. Donc si l'accueil de certains élèves doit se faire en préfabriqué, par exemple, les frais seront supportés par la commune.
- Suite à notre question sur le nombre minimum d'élèves pour ouvrir la filière bilingue, il nous a été répondu qu'un seuil de 10 enfants minimum devaient être inscrits.
- Nous regrettons profondément l'absence totale de consultation, de dialogue, voire de débat autour de ce projet. Le contexte sanitaire est mis en avant pour expliquer ces manques. S'il est vrai qu'aujourd'hui le contexte n'est pas favorable aux rassemblements collectifs, depuis avril 2021, cela n'a pas toujours été le cas. La situation a été plus favorable entre le début de l'été et la fin de l'automne. Nous aurions aimé être associés à une réflexion plus profonde mêlant chacune des parties prenantes dans un climat de confiance. Nous aurions aimé mener une vraie enquête auprès des parents d'élèves pour évaluer les besoins réels,

les ressources présentes sur la commune et à l'école et ainsi évaluer et définir les moyens appropriés. Il n'en a rien été.

- Le formulaire de préinscription envoyé aux parents d'élèves fait office d'« enquête » et sert d'étendard de la démocratie selon les dires d'un des participants à la rencontre. Comment parler de démocratie lorsque les parents n'ont d'autres explications pour faire un choix de préinscription de leurs enfants, que la seule base de quelques lignes dans la presse. Effectivement, il est mis en avant les bénéfices conséquents. Si les études montrent que le bilinguisme favorise les apprentissages, nous ne pouvons que l'approuver et nous en réjouir. Par contre, nous serons beaucoup plus réservés sur le fait qu'il servira aux jeunes à renouer des liens avec les aînés qui, ici, ne parlent pas breton !

Pour parler démocratie, participative de surcroît, associer les parents, habitants, enseignants, élus dans une étude préalable aurait été plus judicieux afin d'étudier la faisabilité du projet avant de s'engager dans le protocole imposé par le rectorat et à respecter à la lettre.

- Aujourd'hui, nous avons à Molac, une école publique flambant neuve, très agréable, fonctionnelle, dans laquelle toute l'équipe éducative et les enfants s'épanouissent et travaillent dans de bonnes conditions. Il a fallu deux ans pour voir aboutir les travaux et nous savons les efforts qui ont été demandés aux uns et aux autres. L'ensemble de la communauté éducative a su et a dû, pour le coup, s'adapter à des conditions plus ou moins difficiles mais cohérentes avec la construction de l'école.

Il lui est demandé, au bout d'une année seulement, pour cause de création d'une filière bilingue qui ne pourrait concerner au final qu'un tout petit nombre d'élèves, de se réorganiser et changer un fonctionnement qui convient à tous même s'il y a toujours moyen de faire mieux. C'est pour nous parents d'élèves, difficile à accepter.

- Madame Le Maire s'offusque que nous soyons mécontents. C'est pourtant simple à comprendre. Elle n'a pas mesuré au préalable l'étendue de toutes les conséquences que la création de cette filière allait engendrer. Nous posant la question de ce que cela allait changer pour nos enfants. Elle n'a pas d'autres réponses que la réflexion n'interviendra qu'en temps voulu. Il y a trop de flou et d'incertitudes pour accepter ce projet en l'état.
- Nous avons le sentiment que sous couvert d'une « enquête » qui n'en est pas une, on laisse le choix aux parents de la création de la filière bilingue. Or la décision, bien que madame Le Maire s'en défende, paraît unilatérale puisque non discutée, non débattue et ne prenant

pas en compte l'avis unanime de l'équipe enseignante. Cela fait beaucoup. Nous tenons fermement à notre équipe éducative.

- Nous avons initié la semaine dernière une pétition contre le projet auprès des parents d'élèves qui a recueilli à ce jour un grand nombre de signatures. Il est toujours possible de la signer aux horaires d'ouverture de l'école aux abords celle-ci. Nous attirons votre attention sur le fait que plusieurs élus du Conseil Municipal majorité et minorité confondues ont pour le moment signé cette pétition.
- Pour terminer, nous ne nous manifestons pas gratuitement. Au regard de tous ces éléments, notre mécontentement est légitime et partagé par beaucoup de parents. Nous ne sommes pas contre l'apprentissage du breton au travers d'une filière bilingue mais nous exprimons notre désaccord profond sur les conditions qui nous sont proposées aujourd'hui.

Les représentants des parents d'élèves de l'école Arc en ciel